



CTSD 1^{er} degré : jeudi 10 février 2022

En présence de Madame la DASEN, Madame la secrétaire générale, Mesdames et monsieur les IEN, les représentants du personnel (3 SE-Unsa, 5 FSU, 1CGT, 2 FO).

Déclarations liminaires des différentes OS.

Compte rendu du 13 septembre approuvé.

Mme la DASEN fait référence au groupe de travail qui a conduit à une réflexion des IEN, et des visites dans les écoles pour faire le point sur les effectifs.

- 5 postes sont octroyés au département du Puy de dôme
- Equité demandée : 24 max en GS, CP, CE1 sur tout le territoire
- Suivi des directives nationales pour dédoublements de classe
- EBEP : pas de moyens supplémentaires
- P/E = 8 / niveau élevé sur le Cantal

Madame la DASEN rappelle que l'accent sera mis sur les classes uniques avec effectifs élevés. Carte scolaire travaillée sur deux ans environ.

Lenyac : - 0.65 (9 élèves)

Sauvat : - 0.625 (13 élèves)

Arpajon : - 1 poste (réorganisation pédagogique en œuvre) 19 élèves en maternelle.

Poste provisoire mis en place depuis deux ans pour permettre/ faciliter l'accueil des TPS (effectifs non comptabilisés).

Demande du SE-Unsa pour au moins maintenir la décharge dans le souci d'une collaboration étroite entre les deux directions.

Réponse DASEN : respect de la grille nationale, donc application pour éviter des « différences » entre les écoles.

Travail de réflexion avec les Directrices de l'école, avec toute l'équipe et les IEN.

Lafeuillade : - 1 poste (travail sur 3 communes et répartition des élèves), 55 élèves

La Jordanne : - 0,17 temps de décharge (maître E reste sur l'école, projet CARDIE poursuivi)

Travail de sectorisation mené par la commune d'Aurillac.

Madame la DASEN explique travailler sur les effectifs pour une équité territoriale.

St Simon : (94 élèves attendus) -1 poste, moyenne de 17 élèves par classe

Besserette : -1 poste (moyenne à 17) et sur Besserette +0.5ETP

Le SE-Unsa a fait valoir qu'aucune sectorisation n'est prévue sur St Flour, il est donc difficile de connaître les effectifs pour la rentrée 2022. Des effectifs modérés seraient souhaitables pour accueillir les ITEP dans les meilleures conditions.

Mme l'IEN indique que les moyens EBEP seront supérieurs à ceux existants.

La situation sera identique pour l'école du Rouget. (+1 autisme maternelle)

Le SE-Unsa intervient pour rappeler la dynamique liée à la présence d'une PEMF qui risque d'être déstabilisée si le poste n'est pas maintenu.

Monsieur l'IEN rappelle que le poste n'est pas rattaché à l'école.

Hugo Vialatte : 110 élèves, 6 postes (moyenne 18/19 élèves) – 1 poste

Le SE-Unsa intervient pour rappeler l'inquiétude des collègues quant à fermeture de ce poste et demande le maintien. Face aux difficultés psychologiques, scolaires et sociales des élèves et de leurs familles, à un contexte sanitaire contraignant et persistant, l'équipe s'interroge : comment une fermeture de poste permettra-t-elle de répondre à ces problématiques ?

Frères Delmas : +1 à titre provisoire (sectorisation en cours) prévision de 76 élèves

Le SE-Unsa intervient pour défendre l'ouverture à titre définitif.

Tivoli : **Le SE-Unsa déplore la fermeture de deux postes qui met l'école en difficulté et soutient la demande de moratoire de l'école.**

Naucelles : maintien ½ poste à titre provisoire

Les Alouettes et La Fontaine : ½ postes provisoires reconduits, évaluation l'année prochaine

Cheylade : application cadre réglementaire

Pierrefort : reconduction classe expérimentale (Coltines, Ussel, Valuejols), projet CARDIE, temps de co-enseignement, réseau d'écoles dynamique

Mr L'IEN rappelle la situation : bilan positif du RET

Mauriac Champagnac : +0,5 poste linguistique

CUEIL : +0.5 ETP

+0.5 poste occitan

Rouffiac : Ecole engagée dans « appel à manifestation d'intérêt » finalisé en octobre 2021, travail sur l'innovation pédagogique (+0.5 en cycle 3, coordinateur cycle 3)

Mme La DASEN rappelle l'importance de travailler sur le territoire en cycle 3 pour des écoles isolées.

Mme l'IEP rappelle que parmi les écoles sur secteur, l'école de Rouffiac est la plus en difficulté sur les effectifs et commune volontaire pour faire évoluer le maillage territorial. D'où le 1/2 poste supplémentaire.

Le Bex : +1

En raison de l'aménagement d'une classe par la mairie

Dienne : Le SE-Unsa indique l'inquiétude des collègues sur la possibilité de rouvrir un 1/2 poste « si besoin ».

Canteloube : Le représentant du SE-Unsa rappelle la situation pour le quartier sud d'Aurillac qui est en pleine mutation, une sectorisation définitive en 2023 sera difficile, et l'espère en 2024.